LES CASQUES DE MOUSQUETAIRES (1814 - 1816)

A l'évocation des mousquetaires, nous vient immanquablement l'imagerie coloriée fournie de combats à l'épée dans un tourbillon de plumes et de casaques. Au-delà de ce chromo populaire, les mousquetaires furent avant toute chose une institution au service de nos rois de France et l'un des fers de lance de leur Maison Militaire. Soldats irréprochables, ils ont conquis sur les champs de bataille européens la réputation d'une troupe d'élite, n'acceptant qu'une défaite, celle de leurs ennemis. Curieusement, lors de leur « restauration » en 1814, les mousquetaires ne retrouvent plus le prestige de la Maison Rouge sous les règnes de Louis XIV et Louis XV.

BERTRAND MALVAUX

CES mousquetaires innovent dans leur tradition en arborant le casque, et quel casque ! Bien que dénué de prestige, cet objet magnifique sera ici le sujet de notre article.

Antécédents d'un corps prestigieux : l'ancienne monarchie

Tireurs d'élite et éclaireurs aux compagnies de chevau-légers depuis 1615, les *Carabins* au retour d'une campagne victorieuse, sur le chemin de Montpellier vers Paris, se voient attribuer le mousquet par Louis XIII en remplacement de leurs carabines, d'où leur nouveau vocable obligé de « *Mousquetaires* ». C'était en 1622. Cette nouvelle troupe est composée de gentilshommes, ou de soldats ayant fait preuve d'un courage exceptionnel, elle doit veiller à la garde du souverain. Supprimée en 1646 par le Cardinal Mazarin, puis rétablie par le Roi en 1657, cette Première Compagnie est complètée en 1660 par une Seconde, jusque là attachée à la garde du Cardinal qui l'offre au Roi. Afin de les différencier, en 1665 on nommera les premiers « *Mousquetaires Gris* » et les seconds « *Mousquetaires Noirs* » en raison de la couleur de leurs chevaux.

Le règlement du 11 novembre 1724 énonce que les compagnies de mousquetaires sont des compagnies de guerre ; en temps de paix elles sont chargées du service d'escorte et de protection du Roi. Sous l'ancienne monarchie les mousquetaires, pendant deux siècles, connaissent une gloire comparable à celle des cuirassiers de l'empire, remportant de triomphales victoires aux sièges de La Rochelle (1627), Collioure (1642), Dunkerque (1658), Besançon (1668 puis en 1674), Dœsbourg (1672), Valenciennes (1677), Gand (1678), Philipsbourg (1688), Bruxelles (1746), vainqueurs des batailles des Dunes (1658), de Malplaquet (1709), de Denain (1712), De Fontenoy (1745). Adversaires des plus grandes armées des XVIIe et XVIIIe siècles : hollandaise, prussienne, autrichienne, anglaise, turque. Détenteurs d'un prestige considérable, les mousquetaires sont licenciés par ordonnance du 15 décembre 1775 pour cause d'économie.

Lors de leur résurrection en 1814, seules les célèbres croix des soubrevestes établirent un trait d'union afin de poursuivre une tradition devenue caduque.

Première Restauration

Après le départ en exil de Napoléon, et une fois la Monarchie restaurée, Louis XVIII annonce son intention de rétablir la Maison Militaire. Dans une ordonnance, le 7 juin 1814, il y nomme les Capitaines-Lieutenants de chacune des Compagnies de Mousquetaires : *Etienne-Antoine-Marie Champion* comte de *Nansouty* (1) pour la Première Companie ; *Adelaïde - Blaise - François Le Lièvre* marquis de la *Grange* pour la Seconde. Le rétablissement de ces compagnies est ordonné le 15 juin 1814, chaque compagnie est composée de deux escadrons, eux-mêmes divisés en deux brigades, l'ordonnance prévoit un effectif de 200 mousquetaires et 56 officiers plus 200 mousquetaires surnuméraires ; toutefois les états nominatifs nous donnent un total de 232 soldats pour la première compagnie (dont le second Capitaine-Lieutenant) et de 267 pour la deuxième. Pour entrer aux mousquetaires de la Garde les conditions sont principalement financières : il est demandé une somme de 3.000 Fr correspondant à l'achat de l'habillement, équipement, armement, harnachement, et d'un cheval ; de plus, il faut une pension de 1.500 Livres (2).

(1) - Le Comte de Nansouty décède le 12 février 1815, le nouveau capitaine-lieutenant est Jacques - Alexandre - Bernard Law Marquis de Lauriston à partir du 20 février.

(2) - Pour référence un mousquetaire avait une solde de 600 Fr par an, les mousquetaires surnuméraires n'ont pas de solde ni d'appointement.

(3) - Les troupes de la Maison Militaire du Roi sont aussi dénommées « Compagnies Rouges » du fait que la majorité d'entre eux portaient un uniforme écarlate (gendarmes, chevau-légers, mousquetaires).

(4) - En escorte les mousquetaires précédaient le carrosse Royal, la deuxième compagnie en tête, les Capitaines-Lieutenants étant de chaque côté à la hauteur des roues avant du carrosse.

Les Cent Jours :

Neuf mois plus tard, Napoléon débarque en Provence ; le 13 mars 1815 il publie à Lyon 9 articles, dont l'un supprime la Maison Militaire du Roi, le licenciement est effectué par le Marquis de Lauriston le 27 mars. Louis XVIII quitte son trône pour se réfugier à Gand (Belgique), une partie des Compagnies Rouges (3) le rejoint, dont beaucoup de mousquetaires qui seront casernés à Alost.

Seconde Restauration :

Suite au désastre de *Waterloo* le Roi revient en France début juillet 1815, immédiatement les mousquetaires reprennent leur service. Cependant, le 1er septembre, est décrété la formation d'une garde royale, et, par conséquence, la suppression de la majeure partie des Compagnies de la Maison Militaire du Roi dont les deux de mousquetaires. L'organisation de la nouvelle Garde étant moins avancée que dans les esprits, la dissolution des Compagnies Rouges est repoussée par ordonnance le 17 octobre 1815 jusqu'au 1er janvier 1816. Les mousquetaires seront définitivement licenciés le 31 décembre 1815 dans l'hôtel du Marquis de *Lauriston* et celui du Marquis de *la Grange*.

La restauration n'ayant connu dans cette courte période ni guerre ni révolte susceptible de demander l'engagement des mousquetaires, le rôle des deux compagnies est limité à la garde extérieure du Louvre et à l'escorte du Roi (4).

Création d'un casque : une innovation

Le 21 janvier 1815, lors de la première prestation en public des Compagnies Rouges, ce qui a probablement le plus marqué les observateurs dans l'uniforme des mousquetaires, est sans nul doute la coiffure. On imagine aisément l'impression que devait dégager cette troupe coiffée de ces splendides casques.

L'innovation la plus spectaculaire dans la grande tenue des mousquetaires est

Ce superbe ensemble composé avec soin par Raoul Brunon, nous propose les effets d'uniforme d'un Mousquetaire Gris avec le casque, un sabre d'officier et la giberne, de grand uniforme ; présentés sur un habit de petite tenue. Ces objets magnifiques dégagent tout l'éclat réservé à une troupe d'élite. Cependant, derrière l'apparat, les mousquetaires de 1814 n'auront pas l'occasion de mériter la qualité prestigieuse de leur titre et leurs deux années d'existence sous Louis XVIII ne seront qu'une ponctuation ultime de 142 années de gloire. Quant au style de leurs uniformes, il est probable que l'influence britannique qui y est exprimée ne sera pas sans conséquence dans l'oubli rapide où les mémoires l'ont placé.

Pour le détail, nous devons indiquer que l'aigrette du casque et sa tulipe en cannetille ne sont pas du modèle.

(collection Musée de l'Empéri ; photographie : Raoul Brunon).

Vues de face et de profil du casque de la Première Compagnie. L'aspect royal de cette coiffure exige une qualité remarquable, la frappe des décors est absolument irréprochable. Ce modèle est le seul de la période 1815-1825 à conserver le porte-aigrette et une crinière flottante sans brosse ni chenille. Les parties argentées sont d'apparence noires du fait de leur oxydation.

(collection Musée de l'Empéri ; photographie Raoul Brunon)

Casque de la première compagnie, dit « Mousquetaire Gris » :

Bombe • Formée de deux coquilles en cuivre (7) plaqué d'argent, ajustées et soudées à l'étain. Elle est percée de sept petits trous sous le cimier pour fixer la crinière au moyen d'un fil métallique (on remarque que sur ce casque il n'existe pas de trou ventouse permettant l'aération).

• Une frise de 14 mm de hauteur entoure le bas de la bombe, elle représente une moulure surmontée d'une double rangée de feuillages, dite « *Rais de cœur* », en laiton estampé et surdoré.

• Un écusson ovale de 120 mm de haut et de 110 mm de large est centré à l'avant, en laiton surdoré, estampé de la croix de la première compagnie (8), dont le centre est découpé puis complété d'une plaque de cuivre granitée et plaqué d'argent, le fond de l'écusson est strié et granité, avec le bord extérieur mouluré ; il est fixé à la bombe par quatre tiges filetées, soudées à l'arrière des fleurs de lys, et maintenues à l'intérieur par de petits écrous carrés en laiton.

• Une branche de chêne et une de laurier entourent l'écusson, elles s'entrelacent et se croisent en dessous de l'écusson ; cette garniture est estampée en une seule pièce de laiton surdoré ; elle est retenue à la bombe par dix-sept tiges filetées (huit de chaque côté, et une au croisement des branches).

Visière

• En cuivre argenté, cerclée d'une bande de laiton surdoré, plié à cheval sur le bord extérieur, jointe à la visière par un rivet en cuivre à chaque bout. Elle est doublée à l'intérieur d'une basane cirée verte, collée et prise dans la sertissure du cercle de bordure. Elle est de forme ronde et mesure 70 mm de longueur en son milieu.

Couvre-nuque

• Comme la visière il est en cuivre argenté, cerclé de laiton surdoré, doublée d'une basane cirée noire collée, sa longueur étant de 45 mm en son milieu.

Jugulaires

• Formées de deux parties en laiton estampé et surdoré : une mentonnière reliée par une rosace à la bombe.

• La mentonnière est constituée de dix-sept écailles mobiles bombées, agrafées sur un cuir souple gainé de velours noir, l'écaille supérieure est attachée au cuir par deux petits rivets ; elle se termine par un double cordonnet tressé de fil d'or avec gland assorti.

• La rosace est frappée d'une bombe éclatante, d'où sortent trois longues flammes et trois foudres ; elle se rattache au casque par deux attaches soudées (chacune composée de deux pattes de laiton, qui s'écartent à l'intérieur de la bombe), une dans le haut et la seconde au centre de la « bombe éclatante », traversant l'écaille

donc le casque, chaque compagnie ayant son modèle propre. Il apparaît, au premier regard, que ces coiffures sont d'inspiration étrangère ; toutefois, il faut noter qu'à l'époque il s'agit véritablement d'une mode ayant débuté sous l'Empire. En effet, dès 1810-1812 apparaissent les casques, pour les carabiniers et chevau-légers, d'influence russe et prussienne ; on connaît aussi des casques d'officiers supérieurs de cavalerie dont la bombe, le haut du bandeau et la visière sont décorés de feuillages métalliques (5) à l'exemple de certains casques étrangers ; toujours dans le même esprit, on trouve les casques prévus pour les officiers-généraux du Premier Empire (6). Sous la Restauration cette mode s'accentue avec un élan dans la recherche et la finition des décors tout en restant sobre. Le casque de la première compagnie peut nous faire penser à certains casques anglais ; celui de la deuxième compagnie, aux modèles anglais ou allemands ; dans les deux cas on retrouve une ornementation chargée et symbolique, avec une crinière ou brosse très abondante dont les crins dépassent à l'avant du cimier.

(5) - Voir le casque de cuirassier du Musée de l'armée à Paris.
(6) - Musée de la Légion d'Honneur à Paris.

supérieure de la mentonnière, la maintenant au casque.

Porte-Plumet • Formé d'une douille en laiton surdoré, très finement moulurée, décorée dans sa partie supérieure d'une banderole de fleurs de lys ; une vis de serrage pour bloquer l'aigrette est placée en haut ; il est fixé à la coquille par une vis de laiton surdoré dans le haut et un fil de laiton surdoré en bas ; il est placé sur le côté gauche du casque, devant la rosace.

Cimier. • Il s'élève de 155 mm en dessus de la bombe, composé de trois parties : deux ailerons reliés ensemble par un masque devant, il est entièrement en laiton estampé et surdoré.

• Les ailerons sont bordés, dans le haut, d'un jonc s'enroulant sur lui-même à l'avant, en-dessous est représenté, à l'intérieur d'un cadre, une corne torsadée d'où s'échappent trois grandes flammes et trois foudres.

• Le masque est orné d'une bombe éclatante, laissant échapper trois longues flammes principales et trois foudres, la bombe est frappée en relief de la devise de la Première Compagnie « *QUO RUIT ET LETHUM* » (« Je triomphe, la mort s'écroule » ou encore « Je triomphe, la mort accourt ») ; l'extrémité supérieure est décorée de trois fleurs de lys ; il est entouré de deux filets en relief (celui de l'extérieur étant le plus large) ; le masque revient horizontalement sur le dessus du cimier et est ajouré d'une ouverture ronde recevant le porte-aigrette.

• La base du cimier forme un rebord festonné en « *Rais de cœur* », chaque embase des ailerons s'applique à la bombe par cinq vis en laiton surdoré à tête plate, arrêtées en dedans de la bombe par des écrous carrés en laiton.

Porte-aigrette

• (appelé ornement à partir de 1840). Mesurant 100 mm de haut constitué de trois morceaux : une douille montée sur une olive, une aigrette sortant du haut de la douille.

• L'olive, en bois recouvert de crins noirs.

• La douille est en laiton surdoré, découpée par le haut en feston, ornementée de palmes sur fond strié horizontalement avec le bas entouré d'une rangée de perles et d'un disque dentelé pareillement décoré à la douille.

Le dessus du cimier sur le casque de mousquetaire « Gris » est recouvert de la crinière sur laquelle est fixée une torsade en or. Cette torsade est un élément décoratif mais nullement utilitaire, et n'empêche pas l'eau de pluie de s'infiltrer dans le cimier, ce qu'évitait la plaque de recouvrement adoptée sous l'Empire.

(collection Musée de l'Empéri ; photographie : Raoul Brunon).

(7) - Compte tenu de la confusion souvent faite entre les termes « cuivre rouge » et « cuivre jaune », nous dénommerons : Cuivre, le cuivre pur ayant une couleur rouge ; Laiton, l'alliage comportant principalement du cuivre du zinc et du plomb, de coloration jaune.

(8) - La croix de la première compagnie est spécifique ; elle représente une croix dont chaque branche est terminée à ses extrémités par une fleur de lys (quatre en tout), et dont sortent de chacun des quatre angles trois grandes flammes principales.

La vue de l'intérieur de la coiffure de la Première Compagnie permet de visualiser les attaches en laiton reliant chaque jugulaire à la bombe, fixations désuètes en rapport aux chocs qu'elles étaient sensées recevoir ; fragilité accentuée par de très fines mentonnières. Par contre le montage des vis du cimier et des garnitures de la bombe est parfaitement assuré grâce aux écrous.

(collection Musée de l'Empéri ; photographie : Raoul Brunon).

• L'aigrette est en crin teint en noir (elle sera dénomée *Houpette* après la Restauration).
• Il est monté sur une longue tige filetée, pressée à la bombe par l'intérieur grâce à un écrou en laiton à aile de mouche.

Crinière • En crin noir, occupant le dessus du cimier en partant du porte-aigrette, elle retombe de chaque côté du cimier ; une torsade, composée de trois brins or cordonnés, est placée sur la crinière, attachée au niveau du porte-aigrette et du bas du cimier par un petit fil tressé or. Elle est montée sur une semelle métallique percée de nombreux trous.

Coiffe • Composée de deux parties : un bandeau de cuir brun de même hauteur (environ 85 mm de hauteur apparente), et d'un bandeau de soie noire cousu dans le haut du cuir (environ 80 mm de haut) se serrant par le haut au moyen d'un lacet, elle est maintenue au casque par les attaches des jugulaires (9).

Aigrette • En plumes blanches de héron avec base en plumes frisées noires ; à la base vient se placer une tulipe à cinq feuilles, en cuivre argenté. L'aigrette est livrée dans un étui en taffetas ou toile gommée noir.

Les trompettes

Le casque est en tout point identique à celui des mousquetaires, exceptés les crins de la crinière et du porte-aigrette qui sont écarlates.

Les officiers

Il semble que les officiers ne soient pas dotés d'un modèle de casque particulier, vu la richesse des modèles de mousquetaires, il paraît difficile de trouver de surcroît une distinction supplémentaire. De plus, rappelons que les simples mousquetaires ont le grade de lieutenant dans les troupes de la ligne. Si des variantes ont pu exister, elles sont dûes aux initiatives personnelles des officiers, ne pouvant éventuellement s'agir que de détails (nous pouvons supposer un cerclage de visière ciselé ou des jugulaires à écailles plus travaillées).

Les capitaines lieutenants

Nous connaissons l'existence du casque ayant appartenu au Comte de Nansouty, la seule variante qu'il comporte, par rapport au modèle classique, est son cerclage de visière qui est décoré en relief de feuillages. Par contre nous n'avons pas retrouvé de document concernant la coiffure du Marquis de Lauriston.

(à suivre)
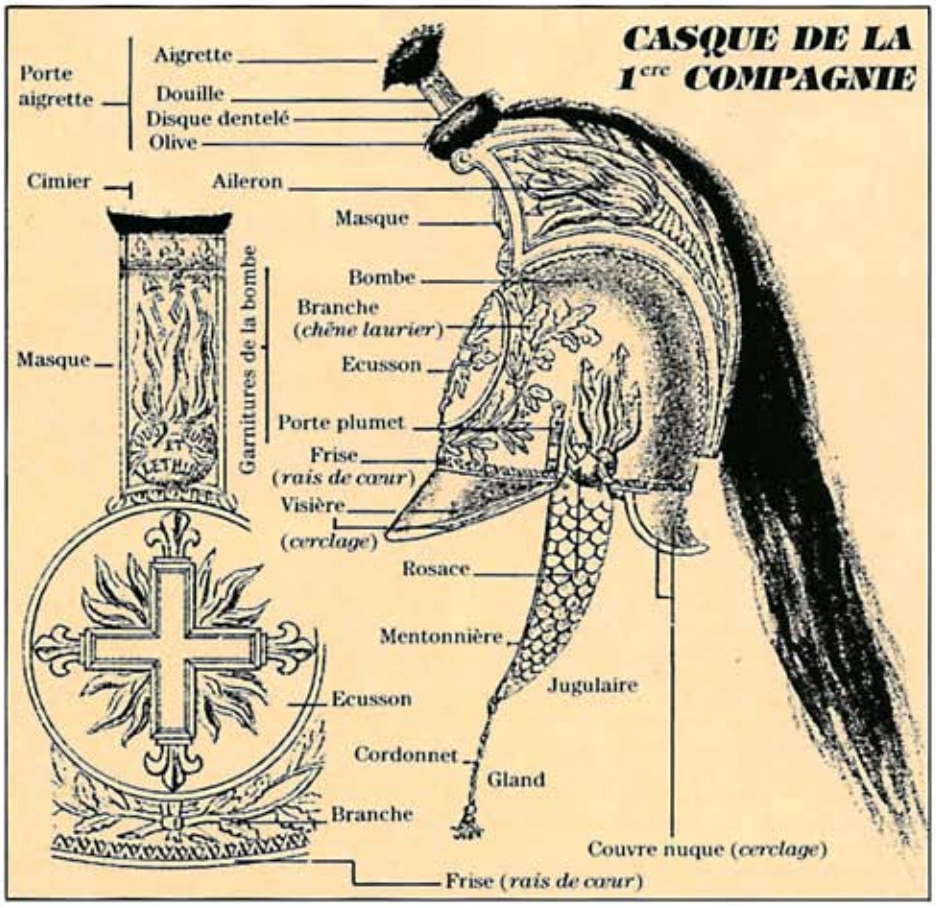
(9) - Sur l'exemplaire conservé au Musée de l'Empéri, est cousu de chaque côté, en bas du bandeau de cuir, un ruban de soie noire. Curieux montage (d'époque) ne pouvant servir qu'à renforcer le rôle des jugulaires, ce qui démontrerait leur faible efficacité !